

Présentation de l'établissement

L'Établissement, entièrement réhabilité, hébergeant 135 personnes âgées, y compris psychiquement désorientées (type Alzheimer), se situe sur deux sites :

- ⇒ à Mamirolle : 110 lits
- ⇒ à Saône : 25 lits

Les moyens

Un budget alimenté par :

Un tarif Hébergement fixé par le Conseil Général, réglé par le résident, sa famille ou l'aide sociale si elle lui est accordée.

Un tarif Dépendance fixé et réglé par le Conseil Général pour les résidents dont le degré de dépendance est important (GIR 1 à 4).

Néanmoins, une participation équivalente au tarif dépendance pour les plus légers (GIR 5 et 6) reste à la charge du résident, de sa famille ou de l'aide sociale s'il peut en bénéficier.

Un tarif Soins arrêté par le Préfet (DDASS) est pris en charge intégralement par les organismes d'assurance maladie.

Les chambres

Elles sont meublées avec cabinet de toilettes complet.

Mamirolle :

36 chambres individuelles
38 chambres doubles

Saône :

21 chambres individuelles
2 chambres doubles



Votre séjour

Vous entrez dans une institution collective, néanmoins vous conservez votre entière indépendance ; vous pouvez apporter les petits meubles qui vous tiennent à coeur ainsi que radio et télévision, en fonction de l'espace disponible dans votre chambre. Vous pouvez par exemple décorer à votre guise votre chambre avec des bibelots, photos et autres souvenirs.

Vous pouvez recevoir les visites de votre famille et de vos amis.

Vos visiteurs peuvent déjeuner avec vous à midi en prévenant le service cuisine, 48 heures à l'avance.

Vous trouverez en vente à la cafétéria (ouverture 7 jours sur 7), diverses boissons, gâteaux et chocolat. Vous pourrez participer à de nombreuses animations.

Vos repas

Ils sont confectionnés sur place par les cuisiniers.

Afin de respecter votre rythme de sommeil, votre petit déjeuner vous sera servi dans votre chambre ou en salle à manger. Les autres repas sont pris en salle à manger.

Nous tenons compte de vos goûts et vous proposons un menu de remplacement.

Dès votre arrivée, il est important de remplir avec l'infirmier (e) et la diététicienne, votre fiche de recueil des goûts et plats préférés afin que nous puissions rapidement en tenir compte.

Les horaires des repas sont les suivants :

Petit déjeuner à partir de	8 h 00
Déjeuner	12 h 00
Dîner	18 h 00

Le menu du jour est inscrit sur un tableau en salle à manger.

Le menu de la semaine est affiché à l'entrée des salles à manger et distribué dans chaque service.



Votre suivi médical

Un médecin , salarié de l'Établissement, assure journalièrement les visites.

Vous pouvez conserver votre médecin de famille, dans ce cas, vous réglerez directement les frais de visite et de déplacement à votre praticien.

Une permanence médicale et des soins est assurée de jour et de nuit. Les médicaments sont fournis par la pharmacie libérale située à proximité de la Maison de Retraite.

Les soins et les prescriptions sont exécutés quotidiennement par le personnel soignant et le personnel paramédical. Vous êtes assuré de notre entière discrétion professionnelle. L'accès à votre dossier médical pourra avoir lieu dans les formes réglementaires.

Votre linge

Le linge de maison (de lit, de toilette et de table) est fourni par l'Établissement.

Votre linge personnel est marqué à vos noms et prénoms dès votre arrivée.

La blanchisserie assure l'entretien de tout le linge y compris les réparations de vos vêtements : cependant nous ne traitons pas les articles en laine et les chlorofibres (type Damart). Un magasin de vêtements d'occasion existe, gracieusement, pour les personnes qui en ont besoin (hors sous-vêtement).

L'animation

Elle vous permet de demeurer actif (ve), elle est une garantie de bonne ambiance dans votre Maison. Elle est organisée par les animateurs et les bénévoles. Un bus est alloué aux résidents pour les sorties extérieures.

Un planning hebdomadaire des animations est affiché dans chaque service.

Votre participation à la vie de la Maison de Retraite est encouragée dans la mesure de vos capacités et de vos goûts.



Coiffeur et pédicure

Vous avez la possibilité de vous faire coiffer par des professionnelles de la coiffure :

- ⇒ deux fois par semaine à la Maison de Retraite de Mamirolle
- ⇒ Tous les quinze jours à la Maison d'Accueil de Saône



Un pédicure intervient régulièrement. Ces deux prestations sont à votre charge.



MAMIROLLE

SAONE



40, rue de la Gare

25620 MAMIROLLE

Téléphone : 03.81.55.95.00

[Http://www.maisonretraitemarquiset.com](http://www.maisonretraitemarquiset.com)